
Postface

Il est des ouvrages que l'on qualifie « ouvrages de référence ». Celui-ci est un ouvrage de référence pour toute personne ayant à traiter de la location en meublé, que ce soit à titre personnel en tant qu'exerçant l'activité de bailleur en meublé ou à titre de conseil, et plus particulièrement en qualité de conseil en patrimoine.

L'allongement de la longévité humaine et hélas, parallèlement l'amenuisement prévisible des retraites par répartition font que les futurs retraités soucieux de maintenir un train de vie convenable (car il est plus pénible de s'appauvrir que d'être pauvre ...) vont chercher à diversifier les sources de leurs revenus après la cessation d'activité. Le revenu en placement « pierre » et au sein de celui-ci, à l'option « location en meublé » sera choisi par nombre d'investisseurs, étant observé que l'évolution des temps de loisirs, autre paramètre, va conduire vers des formules de location temporaires plus nombreuses.

Enfin, les incitations fiscales en faveur de l'investissement immobilier locatif peuvent engendrer, à l'issue de la période « défiscalisée » de la construction neuve, des options vers la location meublée, plus rentable que la location nue.

La complexité de notre environnement juridique, fiscal, social, ne permet plus de gérer à la légère toutes ces évolutions économiques dans leurs implications pratiques.

Je suis certain que l'universalité documentaire fournie par M. Gilles-Guy de SALINS, assortie de conseils judicieux, sera précieuse pour un grand nombre de praticiens de location en meublé professionnel.

Michel MENARD

Conservateur honoraire des hypothèques
Enseignant à Paris 1 et à la F.A.CO.